

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 9 (1931)

Artikel: À propos du portrait de Calvin appelé gravure de Strasbourg
Autor: Aubert, Fernand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727857>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A PROPOS DU PORTRAIT DE CALVIN APPELÉ GRAVURE DE STRASBOURG

Fernand AUBERT.



¹ *Iconographie calvinienne* d'Emile Doumergue¹ fait figurer parmi les dérivés du type de Woeiriot le cuivre généralement appelé gravure de Strasbourg², et donne à son sujet les précisions suivantes³: une plaque du début du XVII^e siècle a été surchargée par l'imprimeur Jean Tscherny, soit Tscherning, dont Seyboth⁴ met, en 1674, la boutique au n^o 4 de la place Saint-Thomas, à Strasbourg. A la plaque primitive⁵ dont la seule légende était: « Johannes Calvinus »⁶, Tscherning ajouta, au-dessous⁷ du nom de Calvin, ses propres nom et adresse, ainsi que la date 1539⁸.

¹ Cet important ouvrage, ainsi que cela a déjà été le cas dans une circonstance précédente (art. de F. A., paru dans *Genava*, VIII, 1930, p. 98-103, fig., tiré à part, 1931), forme la base constante de cette étude.

² P. 69-71, fig.

³ *Ibid.*

⁴ *Das alte Strasburg*, p. 105.

⁵ *Ic. calv.*, fig. p. 71.

⁶ Et non « Joannes », comme l'écrit Doumergue.

⁷ Et non « au-dessus », ainsi que l'écrit Doumergue.

⁸ Et non « son adresse », ainsi que Doumergue l'écrit simplement (p. 69-70), après avoir donné, quelques lignes plus haut, toutes ces indications. — Ajoutons que cette date 1539 n'apparaît pas — l'image étant d'ailleurs rognée — dans la gravure retouchée par Tscherning, telle que Doumergue la reproduit p. 70, et que nous ne nous rappelons pas l'avoir vue sur aucun des exemplaires dont nous avons constaté l'existence à Paris, à la Bibliothèque Nationale (Estampe: N 2) et à la Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, ni sur la reproduction, contemporaine de notre époque, que divers dépôts possèdent de cette estampe. Il faut donc supposer que Doumergue a vu cette date dans un exemplaire plus fort de marges; car celle-ci ne se trouve pas dans la reproduction qu'il dit (p. 69) avoir été faite dans la *Revue alsacienne*. Vérification faite, en effet, cette revue, 1890, p. 486-487 (in *Ephémérides alsaciennes*), reproduit cette gravure sans la date, et écrit sans sourciller, apparemment sous la plume de M. Charles Mehl, l'administrateur: « Cette même année ... [donc 1539] ... Calvin avait été nommé bourgeois de Strasbourg par le Magistrat, et un graveur de la ville publiait, place Saint-Thomas, le portrait du célèbre réformateur, dont nous donnons ci-contre un fac-similé, d'après la planche originale, de toute rareté, tirée de notre collection alsatique. »

Outre ces changements dans la légende, Doumergue dit que Tscherning modifia le fond et accentua le mouchetage du revers de la pelisse.

Les modifications sont plus importantes que ne le dit Doumergue, car la plaque retouchée par Tscherning crée même, plutôt qu'elle ne l'accroît, le mouchetage qui marque non seulement le revers de la pelisse, mais aussi la bordure des manches, tandis que nous n'arrivons guère à voir le dit mouchetage dans l'état primitif.

De plus, deux faits nouveaux apparaissent dans le deuxième état de la plaque : la bordure foncée de la cape et la teinte sombre du justaucorps.

Le fond donc qui, dans l'état original (*fig. 1*), ne présentait qu'un champ uni sobrement traité au burin, devient un lourd décor prétentieux, meuble composite abondamment orné, dont un examen quelque peu attentif montre que c'est un lit-bibliothèque. Tscherning a peut-être voulu représenter, — si toutefois, ajoutons-le, cela concorde avec le mobilier du temps —, un meuble utilisé par Calvin ; à moins qu'il n'ait voulu donner à ce décor le sens symbolique d'une activité infatigable mais constamment entravée par la maladie¹.

Quant à la date 1539, que Doumergue² inclut, tout en la réfutant sommairement, dans la légende de cette plaque retouchée par Tscherning, elle est difficilement compréhensible. Or elle s'applique forcément à l'exécution ou au sujet représenté. Nous interprétons ainsi la légende de Tscherning :

Johannes Calvinus, 1539, Strasburg
zu finden bey Johan Tscherning.

* * *

Considérons d'abord le sujet représenté : En 1539, Calvin, âgé de 30 ans, ne pouvait avoir cette apparence sénile. Un coup d'œil jeté sur la gravure dite de la

¹ Calvin travaillant alité. Ce thème a d'ailleurs été repris dans une certaine mesure et popularisé par la composition romantique du peintre Joseph HORNUNG (1829) : *Les adieux de Calvin* (n° 243 de la collection de portraits de la Bibliothèque de Genève).

² *Ic. calv.*, p. 69.



FIG. 1. — Gravure de Strasbourg,
premier état.
(Bibliothèque de Genève.)

Schola Genevensis¹, qui le représente, avec de bonnes garanties d'authenticité, à l'âge de 50 ans, exclura tout doute à cet égard; et le lit-bibliothèque, qui constitue le décor de la plaque retouchée, n'a aucune raison d'être à cette époque, où Calvin n'avait pas le déplorable état de santé dont on a parlé.

Poussant la chose à l'extrême, l'on peut dire que si cette plaque a été retouchée en 1539, elle ne représente pas Calvin et, vice-versa, que si elle représente Calvin, elle n'a pas été reprise en 1539.

Nous touchons là à la question du moment d'exécution. Regardez à ce propos les gravures² de Woeiriot et de Balthazar, soit Balthazar Jenichen, dont certaines sont datées de 1565 et 1566. Elles présentent à peu près le même type. L'une de celles-ci, le Calvin à la cape, datée de 1566, a paru dans une édition de l'*Institution Chrétienne*, et aussi dans le *Recueil des opuscules*. Or ces deux ouvrages sont de 1566, soit postérieurs de deux ans à la mort de Calvin; et le second constitue en quelque sorte un hommage posthume, par la dédicace à Renée de France dont Théodore de Bèze la pourvoit. Il eût donc été curieux, sinon invraisemblable, qu'une gravure, antérieure de plus de vingt-cinq ans à cet hommage posthume, intéressant donc la vie entière de Calvin, reproduisit, au début de la carrière de celui-ci, les traits d'un personnage sensiblement plus âgé.

Si donc Tscherning a voulu faire croire que cette plaque, retouchée ou non, était de 1539, ou représentait Calvin à cette époque, son allégation est démentie par l'existence d'autres documents et par le sujet même qu'elle représente.

Elle l'est aussi par la nature technique même du document, qui non seulement éloigne celui-ci de 1539³, mais le rend contemporain, dans son état original, de l'époque d'Hondius, qui vécut de 1573 à 1648⁴. Cet argument de nature technique conserverait sa valeur même si, contre toute vraisemblance, il y eût eu un autre Tscherning, antérieur à celui dont nous parlons, mais muni du même prénom et habitant le même endroit.

Ce qu'il faut supposer, c'est plutôt ceci: En 1539 Calvin assiste au Colloque de Francfort; mais surtout il reçoit à Strasbourg le droit de bourgeoisie. A une époque très postérieure, peut-être même précisément en 1664, année jubilaire de sa mort, on a eu l'idée de reprendre une gravure en son honneur en y ajoutant cette date. Tscherning ne l'aurait donc jointe assez maladroitement à sa légende que pour

¹ Cf. DOUMERGUE, *Ic. calv.*, pl. v; Fernand AUBERT, *Note sur un portrait inconnu de Calvin...*, *Genava*, VIII, 1930, fig. p. 100.

² A savoir le Calvin à la cape et le Calvin à la cape et au bonnet. — Cf. DOUMERGUE, *Ic. calv.*, p. 64-66, 68, 69 (fig.), pl. xiv, xv[a]; MAILLART-GOSSE, *Catal. descr. des portraits gravés de Calvin* (*Ic. calv.*, p. 223-258), nos 171 (p. 244-245), 189-191 (p. 246) et 192-193 (p. 246-247). — Ajoutons, à propos de Jenichen, que l'orthographe de son nom varie: Jenichen, Jenicken, Jennicher, Jenicken.

³ Le décor qui fait le fond de la gravure dans son deuxième état sent déjà son Louis XIV.

⁴ Cf. DOUMERGUE, *Ic. calv.*, p. 44-45, fig.; MAILLART-GOSSE, *Cat. descr.*, n° 125 (p. 240).

consacrer un événement important de la vie du réformateur et de l'histoire de Strasbourg.

Vraisemblablement, du point de vue iconographique, la gravure de Strasbourg, dans son état original, n'est pas antérieure à la deuxième moitié du XVI^e siècle et, du point de vue technique, elle date de la première moitié du XVII^e siècle. Ajoutons qu'une note manuscrite, apposée à l'exemplaire de la collection Maillart-Gosse, peut servir de *terminus ante quem*: d'après son caractère graphique, elle ne semble pas pouvoir être de beaucoup postérieure à 1650.

Comment ce document se rattache-t-il à l'ensemble de l'iconographie calvinienne ? L'argumentation de Doumergue n'est nullement convaincante. Il fait intervenir ici une gravure sur bois¹ de la façon suivante: « Il existe, dit-il², dans un ouvrage de 1616, dans un pamphlet hollandais à la Bolsec, contre Calvin, une gravure sur bois qui paraît tout à fait être l'original dont dépend, d'une façon plus ou moins directe, le portrait de Strasbourg. Tout le costume est le même, en particulier la manche caractéristique. La gravure sur cuivre a vieilli la figure, en particulier a fait avancer la lèvre inférieure. L'ouvrage donnant la gravure sur bois est de 1616, mais la gravure est certainement plus ancienne. »

Or, pourquoi employer un détour et faire intervenir cette gravure dite hollandaise, à savoir un portrait qui, dans ses éléments intrinsèques, est très différent de celui de Strasbourg ? On fait fausse route si l'on s'attache, en ces matières, à des éléments extérieurs, tels que l'ensemble d'un costume ou la forme d'une manche. Dans le cas particulier, quand bien même la gravure de Strasbourg eût été tirée, au point de vue costume, de la gravure hollandaise, cette filiation ne présenterait aucun intérêt. La forme caractéristique de la manche, d'ailleurs, dont parle Doumergue, apparaît déjà dans le Jenichen de 1574. Serrons d'un peu plus près la série des portraits qui prolongent la tradition du Woeiriot dans la seconde moitié du XVI^e ou le cours du XVII^e siècle. A entendre M. Doumergue lui-même³, que nous citons: « Ce Calvin au « bonnet » a été reproduit... dans une série de traductions du pamphlet de Bolsec, en latin, à Cologne, 1580; en allemand, à Cologne, même année; autre édition en 1581; en hollandais, 1581. » Ajoutons qu'il est publié en 1607 sur le titre de l'*Institution chrétienne* de Jean le Preux. Voilà donc, pris presque au hasard, plusieurs jalons. D'autre part, le Dr Maillart-Gosse signale⁴ deux gravures sur cuivre représentant, en sens retourné, deux mêmes profils de Calvin, encadrés de scènes historiques. Nous avons trouvé à ce propos, et d'une manière tout à fait fortuite, à la page 143 du tome deuxième (1927) du monumental ouvrage de M. John Grand-Carteret sur *L'Histoire, la Vie, les Mœurs et la Curiosité par l'Image, le Pamphlet et le Document*

¹ *Ic. calv.*, p. 70 et fig. p. 72.

² *Ibid.*, p. 70.

³ *Ibid.*, p. 66.

⁴ *Catal. descr.*, nos 200-201 (p. 247).

(1450-1900), une reproduction de la seconde de ces pièces, soit du n° 201, qu'il indique, ainsi que Maillart, comme ayant paru dans la *Response au livre intitulé La défense de Calvin...*, par François Mauduict¹. Cet ouvrage est de 1669; mais ce qui est le plus intéressant dans le cas présent, c'est que Grand-Carteret ajoute cette note: « Cette gravure signée R. V. est la réduction d'une feuille volante publiée au XVI^e siècle et qui sert de placard de polémique aux catholiques contre les entreprises du calvinisme »². Or cette indication de XVI^e siècle, donnée par Grand-Carteret, incorpore *ipso facto* ce portrait de Calvin à la série qui a pu inspirer l'auteur



FIG. 2. — Gravure anti-calviniste. (Soc. de l'hist. du prot. fr., Paris).

du premier état de la gravure de Strasbourg. Nous reproduisons ici (*fig. 2*) l'exemplaire (malheureusement mutilé de son encadrement, mais bien conservé d'autre part) que nous avons trouvé dans la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, de la première de ces pièces (n° 200), à savoir celle qui se présente dans l'autre sens que celle publiée par Mauduict.

* * *

Nous aurons, espérons-le, contribué à placer la gravure de Strasbourg dans sa meilleure ambiance chronologique. Il faut, pour terminer, la comparer avec deux documents importants, bien qu'ils n'aient pas eu d'influence certaine sur celle-ci. Ils permettent cependant de la mieux situer. Sous le n° 199 de son *Catalogue descriptif*, le D^r Maillart signale un fort beau cuivre, qu'il possède et pense avoir été fait d'après le Jenichen de 1574. Son filigrane, que notre collègue M. Henri Delarue a pu déterminer d'une façon aussi précise que possible, dénonce des papiers ayant servi à des publications datées respectivement de 1651, 1655 et 1659³.

Ce cuivre a-t-il précédé ou suivi la première gravure de Strasbourg, que nous avons cru pouvoir dater de la période 1573-1650 ? En ces matières, et en l'absence de date donnée, il n'est pas possible de fournir des précisions. Mais la question méritait d'être posée, et la comparaison des deux pièces entre elles et avec le Jenichen

¹ Bibliothèque de Genève (Ba 1592). Le Musée historique de la Réformation (Genève) a une reproduction de la première de ces pièces (N° 200).

² Il donne à ce propos la référence à B.[ibliothèque] N.[ationale], Collection Hennin, vol. XVIII, p. 36.

³ Manuscrits Ch. Moïse BRIQUET (Bibliothèque de Genève), Filigranes de papier, 24. (Série inédite.)

ou le Woeiriot donne nettement l'impression que nous avons affaire là à un Calvin antérieur à celui de Strasbourg, et qui, de ce fait, entre légitimement dans la série des états intermédiaires qui ont préparé ce dernier.

Enfin, il y a quelques années, M. le professeur Paul Ganz, de Bâle, nous parlait d'un portrait de Calvin, fait à la main aux deux couleurs (*fig. 3*). Il en est actuellement propriétaire. Il mesure $25\frac{1}{2} \times 16\frac{1}{2}$ cm., sur papier. Point important, sa technique est du XVI^e siècle. Malheureusement, ce document intéressant ne présente pas de filigrane permettant de s'appuyer sur l'autorité de Briquet. Ce sont de simples vergeures et pontuseaux, formant un réseau de lignes horizontales très serrées et de colonnes verticales à $2\text{ cm.}\frac{1}{2}$ les unes des autres. D'autre part, la suscription manuscrite de ce portrait: « effigies J. Calvini », est trop courte, trop peu caractéristique aussi, pour constituer ici un *terminus ante quem*. Trois couleurs, ou plutôt trois crayons, sont employés: le noir et le rouge, avec reprises par un crayon noir très gras. Le bonnet est noir, le justaucorps rouge, la fourrure blanche; la figure est très légèrement estompée de rouge.

Du point de vue iconographique, ce portrait ressemble beaucoup au premier état de la gravure de Strasbourg. Il y a de bonnes raisons de croire qu'il n'a pas été fait d'après nature. En disant cela, nous songeons à un angle trop brusque d'ombre, qui marque la joue et donne l'impression, plus que la gravure de Strasbourg, qui présente un certain modelé, d'avoir été copié d'après un document. D'autre part, la façon dont l'avant de la barbe s'attache au menton est invraisemblable, et fait penser aussi à un travail maladroit de seconde main. Enfin la moustache est totalement absente: or nous ne sachions pas que Calvin adulte ait jamais été représenté dépourvu de celle-ci; tandis que, dans certaines gravures en tout cas, elle est très



FIG. 3. — Portrait aux trois crayons.
(Collection Paul Ganz, Bâle).

fine et très peu apparente: elle a donc pu, vraisemblablement, échapper à un copiste.

Pour pouvoir se prononcer avec certitude sur les relations qui existent entre cette pièce et la gravure de Strasbourg, il faudrait avoir des précisions sur leurs dates respectives. Or tel n'est pas le cas. Cela nous aurait aidé en même temps à voir si toutes deux procèdent du même prototype. Dans l'attente de cette certitude, qui, nous osons l'espérer, se produira une fois, il convient de saluer l'existence d'un portrait à la main, infiniment plus attirant que de simples exemplaires de tirage en série.

Mais ce charme spécial d'un portrait à la main nous mène sur une autre voie. Il nous suggère une comparaison d'un ordre différent, puisque, pour le moment du moins, une relation chronologique rigoureuse ne peut pas être établie entre ces deux documents. Réfléchissant donc à certaines lacunes de métier du portrait Ganz, entre autres à l'angle ombré de la joue, — dont il a été question plus haut, — nous notons qu'en matière de copie d'une peinture ou d'un dessin il n'est pas rare que l'artisan ne sache pas transcrire le « dégradé » des ombres. En revanche, combien ce portrait a plus de caractère que la gravure de Strasbourg! comme il est plus « aigu »! pour parler à la façon des peintres. Or, cette interprétation maladroite mais aiguë — comme il arrive souvent — est-elle simplement le fait d'un copiste de la gravure de Strasbourg? Etant donné: 1^o ce que nous venons de dire du « dégradé », 2^o l'absence de ressemblance mathématique entre les deux physionomies et entre les deux costumes (principalement quant à la forme de la manche), nous avons de meilleures raisons de croire à l'existence d'un portrait à la main, soit prototype commun mais inconnu, dont les qualités d'art transparaîtraient à travers les maladresses évidentes du portrait Ganz, tandis que la gravure de Strasbourg n'en serait qu'une reproduction édulcorée¹.

Le dossier de la gravure de Strasbourg s'augmente donc encore d'une pièce dont la technique est du XVI^e siècle, et qui mérite d'être publiée tant qu'on n'aura pas trouvé cet original commun.

¹ Nous tenons à reconnaître ici l'aide précieuse que nous ont fournie, dans cet essai de comparaison, ou dans la préparation de cet article, MM. Henri Boissonnas, Paul Ganz et Hector Maillart.

